

TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION LE JEUDI 22 MAI 2008

Aujourd'hui, le gouvernement ne respecte plus rien, en particulier l'ensemble des salariés qui doivent payer le redressement de la sécurité sociale.

L'ETAT DICTE SA LOI, LES CHÔMEURS TRINQUENT

Selon les critères du gouvernement, un travail payé 500 Euros/mois serait une « offre raisonnable ». Tout chômeur refusant deux « offres raisonnables d'emploi » risque la radiation de la liste des demandeurs d'emploi, pouvant ainsi entraîner la suspension des allocations.

LES RETRAITES

En 1993, nous sommes passé de 37,5 à 40 ans de cotisations, et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement veut passer à **41 ans !**

- Si les salariés ne se mobilisent pas, nous passerons à **42 ans** sans oublier la réforme de la retraite de 2003 qui prévoit d'ajuster l'âge de la retraite tous les **5 ans**.
- Le gouvernement ne respecte pas son engagement concernant la pénibilité du travail où les salariés y laisse la santé.
- Celui-ci veut faire travailler les chômeurs de **57,5 ans et plus** : quel est donc l'avenir de l'emploi pour les jeunes ?

Aujourd'hui, que ce soit les anciens ou les jeunes, nous devons avoir le même combat afin de garder nos acquis comme l'ont déjà fait nos aînés.

A SAVOIR

Le mardi 6 mai 2008 à l'Assemblée Nationale, le Premier ministre a évoqué la « libération du travail », c'est-à-dire la suppression des 35 heures.

En France, il y a 17 millions de salariés. Ensemble nous pouvons changer les choses, sinon c'est nous, qui à l'avenir, payerons le prix fort.